

g  
Extrait du *Bulletin de la Société botanique de France*,  
Tome XXX, séance du 12 janvier 1883.

CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES DE L'ILE DE GROIX (Morbihan),  
par MM. le D<sup>r</sup> VIAUD-GRAND-MARAIS et l'abbé GUYON-  
VARCH.

L'île de Groix, située sur la côte du Morbihan, à environ 10 kilomètres de Port-Louis et orientée de l'E. S. E. à l'O. N. O., a 8 kilomètres de long, de la pointe des Chats à celle de Pen-men, sur 3 kilomètres de largeur, de l'Enfer au Gripe.

La ligne de partage des eaux, dont la hauteur est, au sémaphore de l'ouest, de 46 mètres, va en serpentant du fort Lacroix au grand phare.

A l'est, les côtes, relativement basses, présentent quelques plages, et, vers Locmaria et la pointe des Chats, vont se perdre insensiblement dans la mer. Partout ailleurs elles sont élevées et surtout dans les parties S. O., O. et N. O., où les falaises, abruptes, battues par la mer sauvage, ne sont jamais abandonnées par le flot. Au Trou de l'Enfer, à celui du Tonnerre, à Pen-men, leur escarpement devient vertigineux.

Diffrerant complètement de la côte voisine, qui est granitique, Groix est, comme Belle-Ile, formée d'un micaschiste plus ou moins quartzeux et chargé de grenats. Une autre roche bleu-vertâtre (*talcite chloriteux*) joue un rôle assez grand dans sa constitution, surtout dans la partie occidentale.

Le sol est assez tourmenté; il forme quelques jolis vallons, en particulier ceux de Saint-Nicolas et celui de Port-Melin. Nulle part il ne présente de dunes, de marais d'une certaine importance, de vases salées, de bois. Quelques Ormeaux se voient dans le Bourg (ou Saint-Tudy), au voisinage de l'église; d'autres végètent misérablement aux villages de Kerdurand et du Méné.

De minces ruisseaux, presque à sec en été, coulent dans le fond des vallons. Le Froment, l'Orge, les Pommes de terre et les petits Pois constituent toute la culture, culture faite par sillons très relevés en dos d'âne et de 4 à 6 mètres de largeur.

Çà et là apparaissent de très petits prés entourés de murs de pierres sèches.

La partie orientale, ou *Primiture*, est labourée jusqu'à la mer; dans la partie occidentale, ou *Piwisi*, les cultures en sont au contraire séparées par une lisière inculte, souvent de quelques centaines de mètres, et où des vestiges d'anciens sillons sont recouverts d'Ajones et de Bruyères.

Groix, malgré les coureux et les difficultés de l'atterrissement, car elle n'offre aucun port de refuge en cas de mauvais temps, a été à diverses époques visitée par des botanistes éminents. Notre vénéré maître, M. Lloyd, y descendit en 1838 et en signala les plantes les plus remarquables (1).

Le Gall, avocat à Lorient pendant plusieurs années, y fit aussi plusieurs excursions. L'indication de Groix se trouve vingt fois dans la *Flore du Morbihan*, et sur les vingt plantes citées, trois seulement sont suivies de la lettre N, désignant l'auteur (*Vicia lathyroides*, *Crepis taraxacifolia* et *Chara nigrescens*). La découverte des autres est attribuée à MM. Lloyd et Thépault.

M. Thépault, médecin à Port-Louis et grand propriétaire à Groix, y fit en effet de nombreuses herborisations, et nul mieux que lui n'eût été plus à même de dresser la liste des plantes de l'île. Il n'a malheureusement rien écrit, à notre connaissance du moins, et nous ne savons ce qu'est devenu son herbier.

M. Godron a publié en 1878 ses *herborisations autour de Lorient, de Port-Louis et à l'île de Groix*, pleines d'intéressantes observations. Il signale à Groix cinquante-neuf plantes comme ayant été recueillies par lui.

Le catalogue qui va suivre est le résultat d'herborisations communes faites en mai 1880, et que sont venues compléter de nouvelles recherches entreprises par l'un de nous (M. Guyonvarch) en avril, août et septembre, pendant les vacances qu'il prend chaque année dans son île natale.

C'est dans ces dernières excursions qu'il a recueilli plusieurs plantes intéressantes et non encore signalées dans l'île, telles que l'*Erodium Botrys*, le *Lotus parviflorus*, l'*Isoetes Hystrix* et l'*Ophioglossum lusitanicum*.

Ranunculus hederaceus L. — Sources à	Ran. Flammula L. — Lieux marécageux; fossés en partie desséchés (2).
Locmaria L.	— sceleratus L. — Port de Locmaria, près de Kerzousse.
— aquatilis L. — Fossés d'anciennes fortifications à la pointe des Chats.	— chaerophyllos L. — Coteaux arides.
— tripartitus DC. — Fossés.	

(1) Voyez *Flore de l'Ouest*, par J. Lloyd, 3<sup>e</sup> édit.

(2) Nous n'avons rencontré nulle part le *R. ophioglossifolius* Vill., si commun à l'île d'Yeu.

- Ranunculus Boraeanus Jord.* — Prés.  
— *repens L.* — Fossés desséchés.  
— *bulbosus L.* — C. dans les prés et les landes; représenté surtout par une forme naïme; offre des exemplaires à fleurs blanches, près du phare de l'ouest.  
— *Philonotis Retz.* — Comm. dans les champs et surtout dans les dépressions séparant les larges sillons de culture.  
— *parviflorus L.* — Petit ravin à la côte au N. de Crohet et à Saint-Nicolas.  
*Ficaria ranunculoides Roth.* — Bords des fossés, prés, sillons de culture. CC.  
  
*Papaver Rhoeas L.* — Champs. C.  
— *dubium L.* — Champs et sables du fort Lacroix.  
— *Argemone L.* — Moissons.  
— *hybridum L.* — Moissons, mêlé au précédent.  
*Glaucium luteum Scop.* — Coteaux pierreux et sables au fort Lacroix, Port-Melin, Port-Milite, Saint-Nicolas, etc.  
  
*Fumaria Boræi Jord.* — C. dans toutes les moissons.  
— *confusa Jord.* — Sur le talus d'un chemin creux, proche de l'usine Jégo, à Port-Lay.  
— *officinalis L.* — Moissons près de la mer, du fort Lacroix à Locmaria.  
— *speciosa Jord.* — Côte de Stauran.  
  
*Raphanus Raphanistrum L.*  
α. à fleurs blanches veinées de violet.  
Sommet de la côte vers Locmaria.  
ε. à fleurs jaunes non veinées. Moissons surtout vers le S.-E. de l'île.  
*Brassica Cheiranthus Vill.* — Falaises à Port-Tudy et à Port-Lay.  
*Sinapis nigra L.* — Moissons.  
— *arvensis L.* — Moissons.  
— var. à siliques couvertes de poils réfléchis. — Mêmes lieux.  
*Sisymbrium officinale L.* — Décombres.
- Matthiola sinuata R. Br.* — PC. Sables du fort Lacroix (1).  
*Arabis Thaliana L.* — Champs et murs. Plante très polymorphe.  
*Cardaminæ pratensis L.* — Prés humides.  
— *hirsuta L.* — Murs.  
*Nasturtium officinale B. Rr.* — Sources et ruisseaux. AC.  
*Cakile Serapionis Lobel.* — Sables des petites plages N.-E., E. et S. E.  
*Cochlearia danica L.* — TC. Rochers maritimes, pied et sommet des murs de toute l'île, toits de châume, etc.  
*Draba verna L.* — Murs.  
*Lepidium Smithii Hooker.* — AC. Talus des chemins.  
— *ruderale L.* — Pied des murs à Port-Lay.  
*Capsella Bursa-pastoris Mænch.* — Moissons, CC. Plante extrêmement variable et offrant des formes assez distinctes.  
*Coronopus Ruellii Dalechamp.* — Bords des chemins.  
  
*Helianthemum guttatum Mill. var. maritimum* — TC. sur les pelouses sèches, surtout au voisinage de la mer.  
  
*Viola Riviniana Reich.* — Landes.  
— *lancifolia Thore.* — Landes.  
— *tricolor L. var. nana.* — Sables du fort Lacroix, pelouses et haut des falaises.  
— — *var. segetalis.* — Moissons.  
  
*Reseda Luteola L.* — Décombres, lieux pierreux.  
  
*Polygala vulgaris L. var. oxyptera.* — Coteaux maritimes AC.  
— *depressa Wender.* — Landes marécageuses.  
  
*Frankenia laevis L.* — AC. Rochers de la côte sud.

(1) Nous avons cherché en vain le *Matthiola oyensis* Mén. et V. G. M., de l'île d'Yeu.

- Dianthus prolifer *L.* — Sables du fort Lacroix, falaises de Port-Lay et de Port-Tudy.
- Silene maritima *With.* — C. sur les falaises de la côte S.-O.
- var. montana *Arrond.* — Vallon de Saint-Nicolas.
  - inflata *Smith.* — Vallon de Saint-Nicolas ; moissons et falaises de la côte E.
  - gallica *L.* — Moissons et falaises de la côte E.
- Lychnis Flos-cuculi *L.* — Prés humides.
- vespertina *Sibth.* — Pied des murs.
- Sagina procumbens *L.* — Murs et champs.
- apetala *L.* — Mêmes lieux.
  - patula *Jord.* — Lieux sablonneux.
  - maritima *Don.* — Coteaux maritimes.
- Spergula subulata *Sw.* — CC. Pelouses.
- vulgaris *Boenn.* — Champs.
- Arenaria serpyllifolia *L.* — Murs.
- var. *Lloydii Jord.* — Sables proche le fort Lacroix.
  - peploides *L.* — Plage du fort Lacroix, où il fleurit et fructifie parfaitement.
  - rubra *Wahl.* — Lieux arides, bord des chemins.
  - marina *Roth.* — Rochers maritimes.
  - f. *rupestris*, à grosse racine vivace. — Port Saint-Nicolas.
- Stellaria media *With.* — AC.
- var. apetala. — Murs au bourg de Saint-Tudy.
  - graminea *L.* — Prairies, pied des murs, à Kergatouarn.
- Moenchia erecta *Ehrh.* — Pelouses.
- Cerastium glutinosum *Fries.* — Falaises.
- glomeratum *Thuil.* — Lieux sablonneux.
  - triviale *Link.* — Bord des haies et des chemins.
  - semi-decadrum *L.* — Sables de Port-Milite.
  - tetrandrum *Curt.* — Pelouses des falaises.
- Linum angustifolium *Huds.* — Landes(1).
- catharticum *L.* — Bruyères.
- Radiola linoides *Gmel.* — Landes.
- Malva silvestris *L.* — C. au pied des murs, prés, décombres.
- moschata *L.* — Prés à Kerlivio, près de la fontaine de l'Oracle.
  - nicænensis *Cav.* — Bord des chemins, près du couvent.
  - rotundifolia *L.* — Chemins.
- Lavatera cretica *L.* (*Malva mamillosa Lloyd*, *Flore de l'Ouest*, 1<sup>re</sup> édit.).
- Indiqué par Godron sur les falaises de Port-Lay. Très facile à confondre à première vue avec le *Malva silvestris*.
- Hypericum tetrapterum *Fr.* — Vallon de Port-Melin.
- perforatum *L.* — Haies, chemins.
  - humifusum *L.* — Champs après la moisson.
  - linearifolium *Vahl.* — Coteaux maritimes.
- Androsænum officinale *All.* — Broussailles, falaise de Port-Tudy.
- Helodes palustris *Spach.* — Vallon de Port-Melin, lieux marécageux.
- Geranium molle *L.* — C.
- columbinum *L.* — Décombres.
  - dissectum *L.* — Haies.
  - rotundifolium *L.* — Pied des murs.
  - Robertianum *L.* var. *purpureum Vill.* — Dans les haies fraîches.
- Erodium cicutarium *L'hér.* var. *minutiflorum Godron.* — Dunes du fort Lacroix.
- moschatum *L'hér.* — Talus des chemins, murs. AC.
  - maritimum *Smith.* — Falaise de Port-Lay, au pied d'un mur au bas de Kermarec, Stanq-er-Melan, Port-Milite, pointe des Chats, etc.
  - Botrys *Bert.* — Sommet du coteau nord du vallon de Saint-Nicolas, fin d'avril.
- Oxalis corniculata *L.* — Jardins, murs à Loquelas, Locmaria, etc.

(1) Le Lin, *Linum usitatissimum L.*, était autrefois cultivé à Groix, mais il a cessé de l'être depuis une vingtaine d'années.

*Eonymus europaeus L.* — Falaise S. E.  
du fort Lacroix.

*Ulex europaeus L.* — Landes. Est mangé  
faute de mieux par les chevaux,  
qui le piétinent avant de le mettre  
sous leurs dents.

*Sarrothamnus scoparius Koch.* — C. Pré-  
sente une forme à fleurs complè-  
tement blanches, mais jaunissant par  
dessiccation dans l'herbier.

*Ononis repens L.*, var. non épineuse.

*Medicago denticulata Willd.* — Champs  
sablonneux.

— *apiculata Willd.* — Mêmes lieux.

— *maculata Willd.* — Prés.

— *Lupulina L.* — Sables maritimes (1).

*Melilotus alba Desf.* — Prairie artifi-  
cielle à Crayet.

*Trifolium glomeratum L.* — Coteaux  
arides.

— *repens L.* — Bord des chemins.

— *scabrum L.* — Fort Lacroix.

— *fragiferum L.* — Pelouses sèches,  
bord des chemins. C.

— *subterraneum L.* — CC. sur toutes  
les pelouses.

— *incarnatum L.* — Cultivé, mais en  
petite quantité.

— — *var. Molinerii Balbis.* — PC.  
Prés.

— *arvense L.* — Champs en friches.

— — *var. perpusillum DC.* — Falaises  
du sud dans les mêmes conditions  
qu'à l'île d'Yeu.

— *pratense L.* — Bord des chemins. Sur  
la paroi verticale de Port-Tudy, il  
offre des pieds à fleurs complè-  
tement blanches.

— *resupinatum L.* — Pelouses des bords  
de la mer.

— *campestre Schreb.* — Sillons.

— *minus Smith.* — Sur les pelouses.

— *patens Schreb.* — Pelouses (Godron).

*Lotus corniculatus L.* — Pelouses.

— *uliginosus L.* — Prés marécageux.

*Lotus angustifolius L.* — Fort Lacroix.

— *hispidus Lois.* — Coteaux arides.

— *parviflorus Desf.* — Falaises mé-  
ridionales; plateau au N. O. de  
Stauran; Saint-Nicolas; C. côte  
E., près de l'usine Jégo, à Port-  
Lay.

*Ornithopus perpusillus L.* — C. sur les  
pelouses.

— *ebracteatus DC.* — Bord du chemin,  
près du moulin de Kerlavistic; pla-  
teaux de la côte sud.

*Vicia lutea L.* — Haies et moissons.

— *angustifolia Roth.* — Moissons.

— *Cracca L.* — Fort Lacroix; falaise  
E. de Port-Tudy; haie près de  
Kerlard.

— *lathyroides L.* — Pelouses.

*Ervum hirsutum L.* — Champs.

*Prunus spinosa L.* — Haies.

*Spiraea Filipendula L.* — Environs de  
Port-Lay (Lloyd, 1838).

*Rubus fruticosus L.* — Haies.

*Potentilla reptans L.* — Pâtures.

— *Anserina L.* — Fossés desséchés.

— *Fragariastrum Ehrh.* — Buissons,  
bord des chemins.

*Tormentilla erecta L.* — Pelouses.

*Agrimonia Eupatoria L.* — Coteaux her-  
beux, falaises.

*Alehemilla arvensis Scop.* — Champs.

*Poterium dictyocarpum Spach.* — Sables  
du fort Lacroix, coteaux herbeux.

*Rosa pimpinellifolia L.* — Sables du fort  
Lacroix, rochers de Saint-Nicolas.

— *canina L.* — Pied des murs (2).

*Epilobium parviflorum With.* — Lieux  
humides.

— *tetragonum L.* — Fossés desséchés.

*Lythrum Hyssopifolia L.* — CC. Parties  
humides des champs.

— *Salicaria L.* — Côte humide du Gro-  
gnon.

(1) Le *Medicago sativa L.* forme quelques rares prairies artificielles.

(2) Dans les jardins, on cultive diverses variétés de Poiriers, Pruniers, Cerisiers, Pé-  
chers et Abricotiers. Ces arbres sont assez vigoureux et donnent d'excellents fruits, sur-  
tout s'ils sont protégés contre le vent et bien appuyés.

- Peplis Portula L.* — Ossés.  
*Tamarix anglica Webb.* — Quelques pieds au Bourg, au grand phare, au Stang.  
*Portulaca oleracea L.* — Champs à Kermarec, à Saint-Nicolas, à Kerlard.  
*Montia fontana L.* — Bord des sources, dans les vallons.  
— *var. minor*. — Lieux sablonneux.  
*Corrigiola litoralis L.* — Champs sablonneux.  
*Herniaria glabra L.* — Mêmes lieux.  
— — *var. ciliata Bab.* — Sables maritimes.  
*Polycarpon tetraphyllum L.* — Moissons et lieux sablonneux.  
*Scleranthus annuus L.* — Lieux sablonneux.  
*Sedum anglicum Huds.* — Murs, rochers.  
— *acre L.* — Murs et sables maritimes PC.  
*Umbilicus pendulinus DC.* — Murs. CC.  
*Saxifraga tridactylites L.* — Sables maritimes à Port-Milie.  
— *granulata L.* — Falaises de Port-Tudy à Port-Lay.  
*Hydrocotyle vulgaris L.* — Bord des sources.  
*Eryngium campestre L.* — Pelouses voisines des côtes. C.  
— *maritimum. L.* — Sables maritimes PC.  
*Bupleurum tenuissimum L.* — Pelouses sèches, près de Port-Lay et à Stanger-Melan.  
*Scandix Pecten-Veneris L.* — Toutes les moissons.  
*Chærophyllum temulum L.* — Haies.  
*Torilis nodosa Gærtn.* — Décombres, fort Lacroix.  
— *helvetica Gmel.* — Moissons.  
*Daucus Carota L.* — Prés, terrains incultes.  
— *gummifer Lamk.* — Rochers maritimes.  
*Apium graveolens L.* — Bord des sources et rochers humides.  
*Conium maculatum L.* — Décombres.  
*Smyrnium Olusatrum L.* — Décombres, au Bourg, à Kergatouarn, etc.  
*Helosciadium nodiflorum var. ochreatum DC.* — Ruisseau près de Locmaria.  
*Carum verticillatum Koch.* — Prés humides.  
*Oenanthe crocata L.* — Bord des ruisseaux.  
— *peucedanifolia Pollich.* — Prés humides.  
*Fœniculum officinale All.* — Lieux pierreux, au fort Lacroix, Kerzouet, etc.  
*Crithmum maritimum L.* — Rochers recevant les embruns.  
*Heracleum Sphondylium L.* — Haies.  
*Hedera Helix L.* — Rochers, vieux murs.  
*Sambucus nigra L.* — Haies.  
— *Ebulus L.* — Dans les champs, d'où l'on ne peut le faire disparaître.  
*Lonicera Periclymenum L.* — Murs, rochers.  
*Rubia peregrina L.* — Côte est de Port-Milie.  
*Galium arenarium DC.* — Dunes du fort Lacroix.  
— — *verum L.* — Bord des chemins.  
— *Mollugo L.* — Mêmes lieux.  
— *palustre L.* — Lieux marécageux.  
*Sherardia arvensis L.* — Champs.  
*Valerianella olitoria Mœnch.* — Moissons.  
— *carinata Lois.* — Moissons C.  
— *eriocarpa Desv.* — Moissons à Locmaria.  
— *Auricula DC.* — Moissons à Locmaria.  
*Dipsacus silvestris L.* — Bord des routes.  
*Scabiosa arvensis L.* — Pâtures.  
*Eupatorium cannabinum L.* — Près de la source dite minérale.  
*Bellis perennis L.* — Partout (f. *parviflora*).  
*Inula Conyzoides DC.* — Fort Lacroix.  
— *dysenterica L.* — Bord des chemins.  
— *Pulicaria L.* — Lieux inondés, bord des chemins.

- Inula crithmoides L.* — Rochers maritimes.  
*— graveolens Desf.* — Moissons.  
*Gnaphalium uliginosum L.* — Lieux non désséchés l'hiver.  
*— luteo-album L.* — Moissons.  
*Filago germanica L., var. lutescens Jord.* — Moissons.  
*— gallica L.* — Champs.  
*Achillea Millefolium L.* — Lieux incultes.  
*— — var. à fleurs rouges.*  
*— — — candicans Le Gall.* — Coteaux maritimes.  
*Artemisia vulgaris L.* — Kerbus.  
*Tanacetum vulgare L.* — Prés du moulin de Saint-Sauveur.  
*Matricaria Chamomilla L.* — Moissons.  
*Anthemis nobilis L.* — Pelouses. CC.  
*— Cotula L.* — Moissons. C.  
*Chrysanthemum segetum L.* — Moissons.  
*— inodorum L.* — Champs cultivés.  
*— — var. maritimum Bab.* — Sables maritimes.  
*— Parthenium Pers.* — Moissons.  
*— Leucanthemum L.* — Prés.  
*Senecio vulgaris L.* — C.  
*— silvaticus L.* — Champs.  
*— Jacobaea L.* — Bord des chemins.  
*Cirsium lanceolatum Scop.* — Bord des chemins.  
*— anglicum Lobel.* — Pelouses marécageuses.  
*— palustre Scop.* — Marais.  
*— arvensis Scop.* — Sillons.  
*Carduus tenuiflorus Curt.* — Bord des chemins.  
*— nutans L.* — Mêmes lieux.  
*Carlina vulgaris L.* — Mêmes lieux.  
*Kentrophyllum lanatum DC.* — Coteaux arides.  
*Lappa minor DC.* — Décombres.  
*Centaurea pratensis Thuil.* — Landes.  
*— — var. à fleurs blanches.*  
*— Calcitrapa L.* — Bord des chemins, surtout au voisinage de la mer.  
*— Cyanus L.* — Moissons.  
*Scorzonera humilis L.* — Pelouses marécageuses.  
*Cichorium Intybus L.* — Locmaria, au pied des murs.  
*Hypochaeris radicata L.* — Prés.
- Hypochaeris glabra L.* — Pelouses.  
*— — f. nana.* — Offre sur les pelouses des falaises des échantillons de 2 à 3 centimètres de haut.  
*Leontodon autumnalis L.* — Pelouses.  
*Thrinacia hirta Roth.* — Mêmes lieux.  
*Taraxacum officinale L.* — Mêmes lieux.  
*Helminthia echooides Gärtn.* — Pied des murs à Locmaria.  
*Sonchus arvensis L.* — Moissons.  
*— oleraceus L.* — Terres cultivées.  
*— asper Vill.* — Mêmes lieux.  
*Crepis taraxacifolia Thuil.* — Falaise de Port-Tudy (Lloyd).  
*— virens Vill.* et *var. diffusa DC.* — Sables maritimes.  
*Hieracium umbellatum L.* — Falaises.  
*— Pilosella L.* — Bord des chemins, pâtures.  
*Jasione montana L.* — Lieux sablonneux.  
*— — var. maritima.* — Falaises de la côte ouest.  
*Wahlenbergia hederacea Reichenb.* — Pelouses humides.  
*Erica vagans L.* — Terrains incultes vers la pointe de Pen-men, à environ 200 m. au nord du grand phare.  
*— ciliaris L.* — Indiqué par Godron mais non retrouvé par nous.  
*— cinerea L.* — Landes. CC.  
*Calluna vulgaris Salisb.* — Landes.  
*Vinca major L.* — Kerigant, échappés sans doute des cultures.  
*Erythraea maritima Pers.* — Coteaux maritimes.  
*— Centaurium Pers.* — Pâturages.  
*Cicendia filiformis Delarb.* — Landes.  
*Chlora perfoliata L.* — Lieux sablonneux (Thépault).  
*Fraxinus excelsior L.* — Quelques pieds au bourg de Saint-Tudy.  
*Convolvulus sepium L.* — Haies.  
*— Soldanella L.* — Sables du fort La croix.  
*— arvensis L.* — Champs et terres cultivées.  
*Cuscuta minor DC.* — Sur les Ajoncs.

- Lycopsis arvensis L.* — Champs incultes, murs.  
*Myosotis repens Don.* — Vallon de Saint-Nicolas.  
 — *hispida Schlecht.* — Parties herbeuses des falaises.  
*Cynoglossum officinale L.* — A Stanquer-Melan.  
*Solanum Dulcamara L.* — Haies, décombres.  
 — *nigrum L.* — Sables, décombres.  
*Hyoscyamus niger L.* — Sables à Locmaria et décombres du vieux phare de l'ouest, aux environs du Trou du Tonnerre.  
*Verbascum virgatum With.* — Chemins.  
 — *Thapsus L.* — Fort Lacroix.  
*Serofularia nodosa L.* — Au pied des murs, lieux humides.  
*Antirrhinum Oronitum L.* — Champs cultivés.  
*Linaria spuria Mill.* — Sillons.  
 — *Elatine Mill.* — Moissons.  
 — *vulgaris L.* — Au pied des murs. Cette plante offre souvent une pélorie terminale arrêtant le développement de l'épi, et dans laquelle la fleur, devenue régulière, est munie de cinq éperons.  
 — *arenaria DC.* — Sables de Port-Milte.  
*Veronica Beccabunga L.* — Fossés près de Kerlard.  
 — *serpyllifolia L.* — Champs cultivés.  
 — *arvensis L.* — Mêmes lieux.  
 — *agrestis L.* — Terres cultivées, jardins.  
 — *polita Fries.* — Mêmes lieux.  
 — *hederifolia L.* — Terres cultivées.  
*Pedicularis sylvatica L.* — Landes humides.  
*Trixago Apula Ster.* — Falaise entre Port-Lay et Port-Tudy (Dr Thépault); abonde surtout sur les falaises, à l'est de Port-Tudy.  
*Sibthorpia europaea L.* — Haies fraîches.  
*Eufragia viscosa Gris.* — Prés humides.  
*Odontites verna Reich.* — Sillons.  
*Euphrasia officinalis L.* — Pelouses.  
*Orobanche minor Sutt.* — Sur les Trèfles et diverses autres plantes.  
*Mentha rotundifolia L.* — Fossés humides.  
 — *aquatica L.* — Fossés.  
 — *Pulegium L.* — Lieux inondés l'hiver.  
*Salvia verbenaca L.* — Bord des chemins.  
*Thymus Serpyllum L.* — Pâtures. Présente une variété à fleurs complètement blanches.  
 — *Chamædrys Fries.* — Mêmes lieux.  
*Calamintha ascendens Jord.* (*C. menthaefolia Host*). — Pied des murs.  
*Glechoma hederacea L.* — Sur les murs et à leur pied.  
*Lamium amplexicaule L.* — Champs et sables maritimes.  
 — — forme naine à grandes fleurs.  
 Talus du fort Lacroix.  
 — *purpureum L.* — Champs cultivés.  
 — *incisum Willd.* — Mêmes lieux.  
*Stachys arvensis L.* — Jardins.  
*Betonica officinalis L.* — Terres incultes.  
 — — *var.* à fleurs blanches.  
*Marrubium vulgare L.* — Lieux pierreux, à Port-Melin.  
*Leonurus Cardiaca L.* — Décombres et haies près des villages. Est utilisé contre les palpitations cardiaques; provient peut-être d'anciennes cultures.  
*Origanum vulgare L. var. prismatum Gaud.* — Décombres au fort Lacroix.  
*Teucrium Scorodonia L.* — Murs.  
*Scutellaria galericulata L.* — Pied des murs, landes humides au vallon de Saint-Nicolas.  
*Ballota nigra L.* — Décombres.  
*Brunella vulgaris L.* — Prés.  
*Verbena officinalis L.* — Bord des chemins.  
*Primula grandiflora L.* — C. sur les côtes herbeuses du nord.  
*Anagallis arvensis L.* — Champs et jardins.  
 — — *var. punicea* — CC.  
 — — — *cærulea*. — R.

- Anagallis tenella L.* — Lieux marécageux.  
*Centunculus minimus L.* — Lieux inondés l'hiver.  
*Samolus Valerandi L.* — Bord des sources; voisinage de la mer.  
*Glaux maritima L.* — Lieux humides sur le bord de la côte.  
*Statice Limonium L.* — Rochers recevant les embruns, côte est.  
*Armeria maritima Willd.* — Falaises et landes exposées aux embruns. Présente assez fréquemment une variété à fleurs blanches.  
*Plantago major L.* — Bord des chemins.  
— *lanceolata L.* — Prés.  
— — *var. lanuginosa*. — Dunes du fort Lacroix.  
— *carinata L.* — Falaises de la côte sud.  
— *Coronopus L.* — Bord des chemins.  
— — forme à feuilles à peine découpées, sur le haut des falaises.  
*Salsola Kali L.* — Sables atteints par les grandes marées, fort Lacroix, Locmaria.  
*Chenopodium murale L.* — Décombres.  
— *album L.* — Lieux cultivés.  
— *Vulvaria L.* — Mêmes lieux.  
*Atriplex littoralis L.* — Bord de la mer à Locmaria.  
— *crassifolia Meyer.* — Petites plages sablonneuses.  
— *portulacoides L.* — Locmaria.  
— *angustifolia Smith.* — Sillons.  
— *latifolia Wahl.* — Fossés.  
*Beta maritima L.* — C. sables maritimes, falaises, pied des murs.  
*Polygonum Persicaria L.* — Lieux humides.  
— *Hydropiper L.* — Lieux humides.  
— *maritimum L.* — Sables à la pointe des Chats.
- Polygonum aviculare L.* — Sillons, chemins. Offre des formes assez distinctes et est peut-être la plante la plus répandue.  
*Rumex crispus L.* — Champs.  
— *pulcher L.* — Bord des chemins.  
— *obtusifolius L.* — Mêmes lieux.  
— *rupestris Le Gall.* — Falaises de Port-Lay.  
— *Acetosa L.* — Prés.  
— *Acetosella L.* — Prés et champs.  
*Laurus nobilis L.* — Cultivé dans quelques jardins. Ne paraît pas avoir souffert du rude hiver de 1879-80.  
*Euphorbia helioscopia L.* — Cultures.  
— *Paralias L.* — Sables maritimes.  
— *portlandica L.* — Falaises  
— *exigua L.* — Cultures.  
— *Peplus L.* — Jardins.  
*Mercurialis annua L.* — Jardins (1).  
*Callitricha stagnalis Scop.* — Fossés.  
*Urtica urens L.* — Au pied des murs et le long des chemins.  
— *dioica L.* — Mêmes lieux.  
*Parietaria officinalis Smith (P. diffusa Godr.).* — Puits et murs.  
*Ulmus campestris L.* — Le seul arbre offrant une végétation un peu vigoureuse. Il présente au bourg de Saint-Tudy des pieds d'environ 15 mètres d'élévation (2).  
*Salix cinerea L.* — Lieux frais, bord des ruisseaux.  
*Quercus Robur L.* — Quelques pieds rabougris à Port-Lay et au cimetière.  
*Populus nigra L.* — Quelques pieds autour du presbytère et au bord d'un ruisseau.

(1) Le *Buxus sempervirens L.* est cultivé en bordures dans les jardins.

(2) Les Figuiers (*Ficus Carica L.*) se développent assez bien quand ils sont abrités, mais n'atteignent nulle part les grandes proportions qu'ils présentent à l'île d'Yeu et surtout à Noirmoutier. Les Figuiers mûrissent à Groix en septembre, et offrent deux variétés, l'une à fruits jaunes et l'autre à fruits rouges.

- Taxus baccata L.* — Un pied ou deux au cimetière.
- Alisma Plantago L.* — Ruisseau du valon de Kerlard; à Saint-Nicolas, etc.
- *ranunculoides L.* — Vallon de Saint-Nicolas, etc.
- Triglochin palustre L.* — Stang-er-Melan, etc.
- Scilla autumnalis L.* — Falaises. CC.
- Allium vineale L.* — Falaises.
- — var. blanche assez remarquable.
- *sphaerocephalum L.* — Côte de Stauran.
- *paniculatum L.* — Murs au Bourg.
- Endymion nutans Du Mort.* — Coteaux de l'intérieur.
- Ruscus aculeatus L.* — Rochers du valon de Port-Melin.
- Juncus maritimus Lamk.* — Sables maritimes.
- *conglomeratus L.* — Lieux humides.
- *effusus L.* — Mêmes lieux.
- *glaucus Ehrh.* — Mêmes lieux,
- *capitatus Weig.* — Landes et coteaux maritimes.
- *Gerardi Lois.* — Bord de la côte au sud de l'Austrevén.
- *bufonius L.* et var. *fasciculatus Bert.* — Au fond des grands sillons des champs cultivés.
- Romulea Columnæ Sebast.* — Pelouses et falaises du sud.
- Iris pseudo-Acorus L.* — Marécages.
- *fœtidissima L.* — Haies, lieux pierreux.
- Orchis Morio L.* — Pelouses. Présente une variété à fleurs blanches.
- Spiranthes autumnalis Rich.* — Pelouses sèches.
- Potamogeton natans L.* — Ruisseaux à Saint-Nicolas, Stang-er-Melan, etc.
- Lemna minor L.* — Fossés de marais.
- Arum italicum L.* — Haies.
- Sparganium ramosum Huds.* — Vallon de Kerzouet.
- Cyperus longus L.* — Marais à Port-Melin, à Locmaria, à Kerzouet, etc.
- *flavescens L.* — Vallon de Port-Melin.
- Heleocharis palustris R. Br.* — Marais.
- *acicularis R. Br.* — Marais.
- Scirpus setaceus L.* — Marais.
- *Savii Seb.* — Sources près de la mer.
- *maritimus L.* — Marais.
- Carex divisa Good.* — Prés humides vers Locmaria.
- *præcox Jacq.* — CC. Landes.
- *distans L.* — Lieux marécageux à Stang-er-Melan.
- Phalaris minor Retz.* — Moissons et champs cultivés à Kerigant, etc.
- Anthoxanthum odoratum L.* — Prés.
- *aristatum var. Lloydii Jord.* — C. sur les falaises du sud.
- Alopecurus bulbosus L.* — Prés.
- *geniculatus L.* — Prés.
- Phleum arenarium L.* — Sables du fort Lacroix.
- Mibora minima Desv.* — Dunes et champs cultivés.
- Cynodon Dactylon Pers.* — Champs et sables maritimes.
- Panicum sanguinale L.* — Jardins.
- *Crus-galli L.* — Bord des eaux.
- Gastridium lendigerum Gaud.* — Moissons.
- Aira caryophyllea L.* — Murs, lieux sableux.
- *præcox L.* — Pelouses.
- Holcus lanatus L.* — Prés. C.
- Arrhenatherum bulbosum Presl.* — Prés.
- Avena flavaescens L.* — Fort Lacroix, Lomener, côte près de Stauran.
- Melica cærulea L.* — Vallon de Saint-Nicolas, etc.
- Briza minor L.* — Champs en friche, sillons.
- Poa trivialis L.* — Prés.
- *annua L.* — Partout.
- *bulbosa L.* — Sables maritimes.
- Glyceria fluitans R. Br.* — Fossés.

- |   |  |
|---|--|
| Glyceria procumbens <i>Smith.</i> — Chemins.  | Hordeum maritimum <i>With.</i> — Prés et bord des chemins.   |
| Cynosurus cristatus <i>L.</i> — Pelouses CC. — echinatus <i>L.</i> — Falaises près de Port-Lay. | Equisetum arvense <i>L.</i> — Couvre les sillons vers Monstéro.  |
| Dactylis glomerata <i>L.</i> — Prés. — var. hispanica <i>DC.</i> — Falaises.                    | Isoëtes Hystrix <i>Dur.</i> — C. sur le versant S. O. d'un ancien sillon, à 50 pas au sud de l'enclos du phare de l'ouest, et sur les falaises du sud, principalement au sud du Trou de l'Enfer. |
| Festuca uniglumis <i>Ait.</i> — Sables du fort Lacroix.   | Ophioglossum lusitanicum <i>L.</i> — Falaises du sud à Stang-er-Melan.   |
| — pseudo-Myuros <i>Soy. Will.</i> — Lieux secs.   | Osmunda regalis <i>L.</i> — Anfractuosités du Trou de l'Enfer.   |
| — sciurooides <i>Roth.</i> — Champs et prés.  | Polypodium vulgare <i>L.</i> — Rochers, vieux murs.  |
| — duriuscula <i>L.</i> — CC. Pelouses, coteaux arides.  | Polystichum spinulosum <i>DC.</i> — Champs humides et vallon de Saint-Nicolas  |
| — var. glauca <i>Lamk.</i> — Coteaux maritimes.   | Asplenium marinum <i>L.</i> — Grottes e fentes des rochers maritimes.  |
| — rigida <i>Kunth.</i> — Lieux sablonneux.  | — Adiantum-nigrum <i>L.</i> — Rochers.   |
| Bromus racemosus <i>L.</i> — Prés.  | — lanceolatum <i>Sm.</i> — Vallon de Saint-Nicolas.  |
| — mollis <i>L.</i> — Prés.  | Pteris aquilina <i>L.</i> — Champs.  |
| — molliformis <i>Lloyd.</i> — Sables maritimes.   | Blechnum Spicant <i>Roth.</i> — Vallon de Saint-Nicolas.   |
| — rigidus <i>Roth.</i> — Lieux sablonneux.  | Chara nigrescens <i>Le Gall.</i> — Saint-Tudy (Le Gall).   |
| — sterilis <i>L.</i> — Murs.  |  |
| Brachypodium silvaticum <i>P. B.</i> — Haies.   |  |
| — pinnatum <i>P. B.</i> — Haies.  |  |
| Triticum junceum <i>L.</i> — Sables du fort Lacroix.  |  |
| — repens <i>L.</i> — Bord des chemins, lieux sablonneux (1).                                    |  |
| Hordeum murinum <i>L.</i> — Bord des chemins.   |  |

Le nombre des plantes vasculaires de Groix s'élève donc à 450 environ. Des herborisations plus suivies, faites surtout parmi les moissons en juin et juillet, feraient bien probablement monter ce chiffre à 500 au moins.

Les Lichens seront l'objet d'un autre travail, et, sur ce dernier point, la flore de Groix, tout en offrant de grandes affinités avec celle de l'île d'Yeu, présente aussi de notables différences.

(1) Trois variétés de *Triticum vulgare* Vill. ou de Blé-Froment sont cultivées dans l'île, l'une mutique, *T. hybernum* L., l'autre aristée, *T. aestivum* L., la troisième aristée, à épis bleuâtres et quadrangulaires.